

René BOUILLOT ● Clarke DRAHCE

LE PORTRAIT PHOTOGRAPHIQUE

DUNOD

Design de couverture : barbarycourte.com
Photo de couverture : Julia Drouet par Clarke
Maquette intérieure : Jean-Christophe Courte

Nous avons fait tout notre possible pour identifier et contacter toutes les personnes apparaissant dans l'ouvrage. Nous nous excusons auprès de celles qui se reconnaîtront et que nous n'aurions pas réussi à identifier ou à joindre, malgré nos efforts. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont bien voulu autoriser la publication des photographies leur appartenant ou dans lesquelles elles apparaissent.

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, Paris, 2011
ISBN 978-2-10-056237-4

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS ET REMERCIEMENTS.....	IX
1 ● LE VISAGE TEL QU'EN LUI-MÊME.....	1
Squelette de la tête.....	2
Les muscles.....	3
Les muscles de la face expriment les sentiments.....	4
La peau.....	9
Les cheveux et le poil.....	11
2 ● LES PROPORTIONS DU VISAGE.....	13
Canon de la tête.....	14
Visage et perspective.....	16
3 ● LA PERSPECTIVE SUR LE CORPS	
ET LE VISAGE.....	17
L'approche classique : le point de vue qui paraît restituer les proportions naturelles du sujet.....	20
Focale et point de vue.....	21
4 ● L'ORIENTATION DU VISAGE	
ET LE POINT DE VUE.....	23
5 ● LA LUMIÈRE SUR LE VISAGE.....	29
Ombre et lumière.....	29
Les orientations de la lumière par rapport au visage.....	31
6 ● LE CADRAGE ET LA COMPOSITION.....	41
La composition.....	41
Les épaules, les bras et les mains.....	43
Les particularités du modèle et la manière d'en tenir compte.....	46
Composition graphique de l'image.....	47
La construction angulaire d'un portrait.....	51

7 ● L'EXPRESSION	53
8 ● LE PORTRAIT MONOCHROME	59
Pourquoi le monochrome ?	62
Le monochrome requiert un traitement particulier	65
9 ● LE PORTRAIT EN COULEUR	69
Température de couleur	70
Comment peut-on définir une couleur ?	72
Les effets visuels	72
Le rendu du fond	74
L'effet des ombres	75
Distribution de la lumière sur le sujet	75
Adaptation de l'œil aux couleurs	75
Harmonie et contraste des couleurs	78
Couleur, tonalité et expression	80
10 ● LE PORTRAIT EN INTÉRIEUR	81
Mise en scène	81
Portrait en intérieur à la lumière du jour	83
Portrait en intérieur à la lumière artificielle	84
Portrait couleur en lumière mixte (tungstène et jour)	86
Le flash en intérieur	89
11 ● LE PORTRAIT EN EXTÉRIEUR	95
L'éclairage naturel	95
Éclairage naturel et contraste	99
Portrait en lumière diffuse	102
L'emploi des réflecteurs passifs	102
Flash en extérieur, en lumière d'appoint	104
Quand le flash devient source principale	106
Réglage de l'exposition avec le flash d'appoint	107
Fonctions importantes d'un appareil reflex utilisé avec le flash « dédié »	109
Exemples d'éclairage en lumière naturelle	110
La pose, le fond et le décor	111

12 ● LA FEMME	113
Une beauté recomposée.....	113
Sublimier la femme.....	116
13 ● L'HOMME	123
L'éclairage.....	123
La pose.....	125
L'environnement	125
14 ● LE PORTRAIT D'ENFANT	127
L'éclairage.....	127
Hauteur du point de vue et perspective	130
L'expression enfantine.....	134
15 ● PROPOS SUR LE NU	135
Quelques conseils techniques.....	137
Nu en intérieur.....	138
Nu en extérieur.....	141
Les styles en photographie de nu	141
Choix d'un modèle.....	142
16 ● LE GROUPE ET LE COUPLE	143
Le groupe.....	143
Le couple	144
17 ● LE PORTRAIT REPORTAGE	149
Portrait reportage : un exercice de style.....	151
Un point crucial : le droit à l'image	155
18 ● LE MAQUILLAGE ET LE PORTRAITISTE	157
Le maquillage et ses techniques.....	159
Pour les hommes.....	162
19 ● L'ÉCLAIRAGE EN PHOTOGRAPHIE	163
La lumière.....	164
Outils de création et de maîtrise de l'éclairage.....	168
La lumière et sa mesure	176

Construction d'un plan d'éclairage	181
Lieux et conditions de prise de vue	187
20 ● MODE, CHARME ET BEAUTÉ	191
Le studio	191
L'équipe.....	193
En attendant les prises de vues.	194
Les prises de vues.....	194
21 ● LE PORTRAIT DE MARIAGE.....	197
Portrait de mariage en studio	197
Portrait de mariage à domicile	201
Portrait de mariage en extérieur	203
22 ● LA MAGIE DU NUMÉRIQUE.....	205
BIBLIOGRAPHIE.....	211
Livres photo et vidéo.....	211
Traitement et retouche photo	212
Magazines	212
Sites et blogs	212

AVANT-PROPOS

L'excellent accueil réservé aux précédentes éditions de cet ouvrage a bien montré que le portrait « *image d'une personne reproduite par la peinture, le dessin, la sculpture ou la photographie* » (Petit Larousse) n'était pas, tant s'en faut, le domaine exclusif du professionnel : parmi nos lecteurs, plus d'un amateur (au sens étymologique de celui qui aime) y a sans doute trouvé ce qu'il cherchait, c'est-à-dire une façon de mieux connaître et de représenter ses « frères humains », d'en exprimer la nature profonde par l'image. Car tout visage est avant tout celui d'un être pensant et, en tant que tel, c'est d'abord de l'âme dont il faut se préoccuper !

Un portrait digne de ce nom est à n'en pas douter une étude d'introspection psychologique, de compréhension du prochain. Cette interprétation de l'être humain par l'image peut utiliser des moyens techniques différents. Cependant, un portrait n'a jamais été réussi qu'il n'ait saisi une expression significative ou fixé en une seule image émouvante, l'aspect – en quelque sorte définitif – d'une personne capable d'aimer et d'être aimée

Nous ne pouvons oublier, en effet, que l'histoire de l'Art du portrait est aussi ancienne que celle de l'humanité : l'homme n'a pas attendu *Niépce* et *Daguerre* pour nous laisser son image.

Lorsqu'elle fut inventée, la première victoire de la photographie est d'avoir su reproduire le visage humain. C'est une évidence que l'avènement de la photographie a provoqué la disparition des peintres « trop mal doués », comme l'a écrit *Baudelaire*, et a même permis la libération tardive de la peinture et du dessin, lesquels pouvaient enfin sortir du « carcan de la ressemblance » et s'exprimer par des images plus subjectives. Car, qu'on le veuille ou non, la fidélité, la vérité, la ressemblance, c'est l'affaire de la photographie ou plus exactement des photographes de talent.

Le mystère d'un portrait réussi, c'est qu'en donnant une représentation d'un être humain, il puisse exprimer en même temps les propres sentiments, la personnalité du photographe : c'est peut-être parce qu'une telle image résulte d'une communauté de pensée, d'une identification entre celle ou celui qui « donne » son image et celui qui l'enregistre ; entre le photographe et son modèle. Pour un grand portraitiste, le modèle n'est en somme qu'un miroir dans lequel il se voit.

Ce que nous voulons dire dès maintenant, c'est qu'il n'existe pas de visage, fût-il le moins avantage (selon les canons de la beauté classique) qui ne puisse s'embellir de l'expression la plus touchante, du regard le plus profond. Aussi, lorsqu'un portrait n'est pas réussi, la faute ne peut-elle en incomber qu'au photographe, lequel n'a pas su saisir – ainsi qu'il en avait la mission – la vérité profonde, la ressemblance intérieure de son modèle.

René Bouillot & Clarke Drahce

REMERCIEMENTS

Je dédie ce livre à la mémoire de mon père Pierre Bouillot (dit Delbo), qui fut un photographe professionnel de talent. Dans ce livre, plusieurs de ses portraits en apportent la preuve.

Je remercie les membres de ma famille, en premier lieu mon épouse Danièle, ainsi que mes enfants, petits-enfants, frère et sœur, neveux et nièces qui m'ont soutenu et parfois aidé pour la composition de cet ouvrage. Certains d'entre eux pratiquent, vont bientôt ou ont pratiqué la photographie au plus haut niveau.

Une pensée affectueuse pour deux de mes amies photographes professionnelles, dont les belles images illustrent en grande partie les chapitres 14 (Portrait d'enfant) et 21 (Portrait de mariage). Il s'agit de la Française Catherine Theulin (catherine@contrastphotography.fr) et de l'Américaine Claudia Napfel Murray (jcmurray@maine.rr.com).

René Bouillot

Je dédie ce livre à la mémoire de mon père et de mon grand-père qui m'ont transmis leur passion pour la photographie.

Clarke Drahce

CHAPITRE 1

LE VISAGE TEL QU'EN LUI-MÊME...

Nous utilisons le mot « visage » plutôt que « tête » pour bien montrer que ce sont les mouvements des muscles qui traduisent le mieux les expressions que nous voulons saisir. S'il est vrai que la représentation du visage permet de différencier tout être humain parmi des millions d'autres, le domaine du portrait est très étendu : il peut cadrer l'ensemble de la tête, le buste, les bras et les mains et, dans une vue en pied, la totalité du corps.

Dans ce premier chapitre, nous ne ferons pas une description complète du corps, afin de mettre l'accent sur les principaux éléments à considérer pour la réussite d'un portrait. Dans tous les cas, le visage constitue le motif essentiel de la composition. S'il s'agit de traiter de l'image du corps, comme dans un nu, le visage peut être secondaire, voire absent de la composition.

Quel que soit le sexe du modèle, son âge, sa coiffure, son habillement, l'aspect général du visage, l'impression qu'il en donne, sont déterminés par l'ensemble de ses caractéristiques physiques : os, muscles, graisse, peau, cheveux et poil.

La mode – c'est-à-dire l'époque – intervient essentiellement par la coiffure et, s'il s'agit d'une femme, par le maquillage. Les portraits romains, sculptés dans le marbre, pourraient aussi bien représenter des êtres d'aujourd'hui. L'aspect si différent des visages entre eux – à tous les âges de la vie – n'est dû en somme qu'à la subtile organisation de la chair sur une ossature très semblable d'une personne à l'autre et, ainsi que nous le verrons, au déplacement de certains muscles.

Ce qui nous intéressera avant tout, c'est la physionomie (bien davantage que l'anatomie), puisqu'elle reflète la vie intérieure du personnage concerné.

Nous devons cependant distinguer la physionomie passive : celle que l'individu ne peut modifier (forme du crâne, implantation des cheveux, forme et dimensions du nez, etc.) et la physionomie mobile, laquelle, grâce au jeu des muscles de la face, confère au visage des expressions variées.

Nous ne voulons pas donner à cet ouvrage – qui se veut une recherche de la beauté – l'apparence d'un traité d'anatomie, mais nous ne pouvons pas éviter de passer en revue les diverses composantes anatomiques de la tête.



John Herschel par Julia Margaret Cameron

La plupart des critiques d'art et historiques de la photographie considèrent que l'un des plus émouvants portrait du monde est celui du physicien et astronome John Herschel (1792-1871), photographié en 1867 par la portraitiste Julia Margaret Cameron (1815-1879).

SQUELETTE DE LA TÊTE

Anatomiquement, la tête comprend le *crâne* et la *face* : elle est constituée de 22 os ; soit 8 pour le crâne et 14 pour la face. La symétrie de la tête, que nous apprécierons plus tard lorsqu'il s'agira des proportions, implique qu'un certain nombre de ces os sont pairs (plus exactement symétriques, gauche et droit), alors que d'autres, précisément centrés sur l'axe de symétrie, sont uniques.

- Pour le *crâne* : un frontal, deux pariétaux, deux temporaux, un occipital, un sphénoïde et un ethmoïde.
- Pour la *face* : deux maxillaires supérieurs, deux palatins, deux unguis, deux os malaïres (ou pommettes), deux os nasaux, deux cornets, un vomer et un maxillaire inférieur.

Tous ces os sont soudés entre eux, à l'exception du maxillaire inférieur : ce dernier s'articule sur les temporaux par deux condyles. La mandibule – puisqu'il est tel le nom peu gracieux que l'on devrait donner au maxillaire inférieur – est donc le seul os mobile de la tête. Sur le plan du squelette, on peut considérer la tête comme étant formée de deux parties osseuses mobiles l'une par rapport à l'autre : le maxillaire inférieur d'une part ; le reste de la tête d'autre part.

Malgré tout ce qui la recouvre, la forme osseuse est fondamentale quant à l'aspect de la tête. Par sa forme générale, elle s'assimile à un volume ovoïde dont la pointe (le petit bout de l'œuf) est dirigée vers l'avant. C'est la chevelure qui masque la forme des parties supérieures et postérieures du crâne : elle se voit très bien chez le chauve.

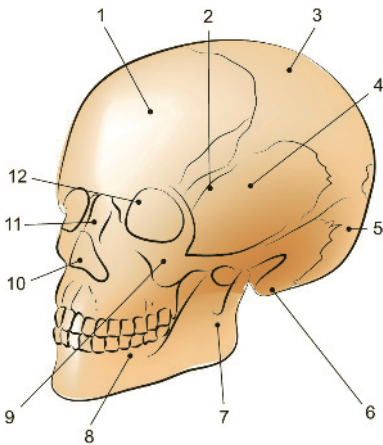
Le front, lui aussi, reproduit presque parfaitement la forme du squelette : les yeux sont enchâssés plus ou moins profondément dans les orbites dont les bords apparaissent en haut et en dehors. Notons que la courbure convexe des sourcils ne reproduit pas la forme de l'arcade orbitaire : ils s'en éloignent vers l'extérieur et ils sont de plus mobiles.

L'échancrure marquant la racine du nez est formée par les os nasaux implantés dans le frontal, tandis que l'origine des fosses nasales, en forme de cœur pointé en haut, détermine la hauteur du nez et la largeur de sa base. Le dos du nez est constitué par les os nasaux, articulés sur des cartilages latéraux.

Les pommettes (les os malaïres) forment les saillies des joues : elles se voient nettement sur le visage.

La proéminence des mâchoires vers l'avant est due au prognathisme des maxillaires dont le degré varie avec les races humaines et dans une moindre mesure selon les individus. Lorsque la bouche est fermée – molaires en contact – les incisives supérieures recouvrent les incisives inférieures et la ligne de séparation des lèvres correspond, grosso modo, à la partie médiane des dents supérieures. C'est surtout le maxillaire inférieur qui détermine la forme de la joue et du menton.

Pour le partisan convaincu de la différenciation des sexes (et de leur complémentarité, chère lectrice), nous citerons à l'avantage de nos compagnes les caractères suivants :



Les os de la tête

1. Frontal – 2. Sphénoïde – 3. Pariétal – 4. Temporal – 5. Occipital – 6. Apophyse mastoïde – 7. Maxillaire inférieur – 8. Maxillaire supérieur – 9. Os malaire (ou pommette) – 10. Orifice antérieur des fosses nasales – 11. Os nasaux – 12. Trou orbitaire. © Rachid Marai.

Le crâne féminin a un volume moindre que celui des hommes et tous ses contours sont plus arrondis ; le bel ovale du visage se verrait sur le squelette !

On remarque surtout la diminution des bosses sourcilières ; d'autre part, la partie antérieure de l'os frontal s'élève plus verticalement et rejoint le front avec un angle plus fermé, avec des bosses frontales plus saillantes.

LES MUSCLES

On peut les classer en trois groupes : les muscles de la mâchoire inférieure, les muscles du crâne et ceux de la face.

Les muscles de la mâchoire servent à mouvoir les leviers osseux des articulations du maxillaire inférieur ; les autres, dits *peauciers*, sont attachés par au moins l'une de leurs extrémités aux couches profondes de la peau. En se contractant, ils plissent la peau : ces plis sont perpendiculaires à l'orientation des fibres musculaires.

Nous ne nous intéresserons qu'aux muscles qui jouent un rôle décisif pour la forme du visage et dont la mobilité détermine les diverses expressions.

MUSCLES DE LA MÂCHOIRE INFÉRIEURE

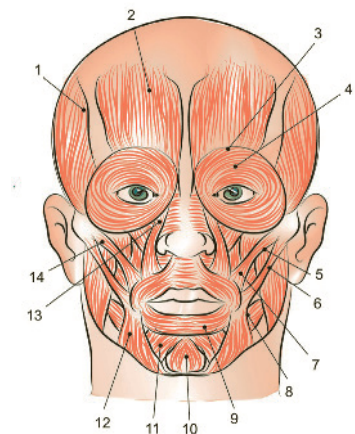
Les principaux sont les temporaux et les masséters :

- Les *masséters* (il y en a deux, symétriques) : courts et épais, ils occupent la partie postérieure de la joue, où ils sont parfois très visibles.
- Les *temporaux* sont attachés en haut, en éventail sur la surface de la fosse temporale et, en bas, à l'apophyse du maxillaire inférieur. Leur volume est important et comble la fosse osseuse des os temporaux. On les sent remuer et se gonfler lorsqu'on serre les dents.

MUSCLES PEAUCIERS OU D'EXPRESSION

Leur relief n'apparaît généralement pas sous la peau et ils ne se manifestent que lorsqu'ils sont contractés, formant plis ou rides, en exprimant l'émotion.

- Les *frontaux* : deux muscles plats épousant le front. Ce sont eux qui font apparaître les rides transversales du front ; ils commandent le mouvement d'élévation ou d'abaissement des sourcils.
- Les *sourciliers* sont logés sous la moitié interne des sourcils qu'ils permettent de froncer : ce qui va parfois jusqu'à créer des rides verticales entre les sourcils et le front.
- Les *orbiculaires des yeux* – en forme de boutonnières – servent à fermer les paupières qu'ils recouvrent ; ils accentuent les rides appelées « pattes d'oie ».
- Les *buccinateurs* permettent de gonfler les joues, lorsqu'on souffle ou siffle.



Les muscles de la face

1. Temporal – 2. Frontal – 3. Sourcilier – 4. Orbiculaire des yeux – 5. Grand zygomatique – 6. Masséter – 7. Risorius – 8. Buccinateur – 9. Orbiculaire des lèvres – 10. Houppes du menton – 11. Carré du menton – 12. Triangulaire des lèvres – 13. Élévateur de la lèvre supérieure – 14. Petit zygomatique. © Rachid Marai.